

CAGNOTTE



Date limite :
Mercredi 20
Septembre
2023

Appel aux dons solidaires et adhésions

Chers amis-es, parents, connaissances et communauté des réseaux sociaux. Notre association Handi-cap' Vers le droit à l'école, a cette année 10 ans et aide près de 600 enfants et jeunes en situation de handicap, contre une cinquantaine à ses débuts. Nous intervenons auprès des familles, entre autres, pour :- Défendre les dossiers MDPH- Faire appliquer les notifications d'orientation, d'accompagnement, les PAP- Mettre en application les aménagements non respectés (matériel, humain...)- Accompagner et conseiller dans les cas de refus ...Mais aujourd'hui, notre champ d'actions s'élargit et s'oriente de plus en plus vers les voies de recours en constante augmentation. En effet, trop d'enfants sont mis sur le banc de touche car « dérangeants », ou par manque de places dans les établissements saturés (scolaires comme spécialisés), manque de professionnels (en IME, en SESSAD, en CMP et même en libéral...) dont certains, écœurés finissent par démissionner. Les délais d'attente pour intégrer un établissement sont de plus en plus longs (3-4 ans) et parfois même jamais mis en place. Les parents doivent alors faire faces seules et parfois arrêter de travailler ! On voit également de plus en plus de dossiers pour harcèlement, de refus d'accueil par manque d'AESH, des signalements à l'encontre de parents soi-disant maltraitants ou dont les enfants n'auraient pas leur place à l'école, etc. Les refus de la MDPH comme la non application de la

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/handiabesoindevous>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

PERISE